

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 janvier 2014
(convocation du 7 janvier 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIMPLE Nathalie

M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Programmation des travaux relatifs aux développements des réseaux locaux eaux usées, aux réseaux structurants et ouvrages (fonds conjoncturel) et au renouvellement des canalisations pour 2014

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La programmation pour le développement des réseaux locaux en assainissement eaux usées, le renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et du fonds conjoncturel (réseaux structurants et ouvrages) permet la réalisation d'opérations d'équipement, de lutte contre les inondations et de renouvellement du patrimoine d'assainissement, des canalisations notamment.

Les montants annuels pour l'année 2014 prévus au programme pluriannuel d'investissement s'élèvent à :

- 5 100 000 € TTC pour le développement des réseaux locaux eaux usées,
- 4 200 000 € TTC pour le renouvellement des canalisations eaux usées,
- 3 750 000 € TTC pour le fonds eaux usées,
- 1 900 000 € TTC pour le renouvellement des canalisations eaux pluviales,
- 2 000 000 € TTC pour le fonds eaux pluviales.

S'agissant d'opérations sous maîtrise d'ouvrage communautaire, il convient d'en arrêter la liste par délibération du Conseil de Communauté. Il est ainsi proposé une programmation annuelle 2014.

Pour chaque opération est mentionné son stade d'avancement au moment de la présente programmation selon 3 niveaux (EP = Etude Préliminaire, PRO = Projet, T = Travaux).

La précision des estimations données est dépendante du stade d'avancement des opérations. Ainsi, les estimations au stade EP sont données à +- 20 %, les estimations des opérations au stade AVP sont données à +- 10 % et les estimations des opérations au stade PRO sont données à +- 5 %.

Cette programmation annuelle est prévisionnelle. Afin de tenir compte des urgences et des besoins de proximité et des avancements de projets communautaires, la programmation pourra être recalée.

Elle comprend les travaux d'assainissement ainsi que les études opérationnelles, acquisitions foncières ou libérations d'emprise (effectuées au moment des travaux ou par anticipation), s'y rapportant.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante.

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n° 2009/0305 en date du 29 mai 2009 créant le fonds de proximité,
VU la délibération n° 2012/0714 en date du 26 octobre 2012 relative à la programmation 2012/2013/2014 du fonds de proximité-fonds d'intérêt communal,
VU la délibération n° 2012/0412 en date du 22 juin 2012 relative à l'affectation du produit de la taxe locale d'équipement au fonds d'intérêt communal,
VU la délibération n° 2012/0010 du 20 janvier 2012 approuvant les contrats de codéveloppement 2012-2014,
VU la délibération n° 2013/0484 du 28 juin 2013 relative à la programmation 2013 des travaux relatifs au développement des réseaux locaux

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Qu'il importe de programmer les travaux de réseaux d'eaux usées et pluviales et d'ouvrages structurants d'assainissement pour l'exercice 2014,

Que la programmation du fonds d'intérêt communal 2014 fait l'objet d'une délibération particulière commune avec la programmation du fonds d'intérêt communal.

DECIDE

Article 1 :

Que la programmation annuelle du développement des réseaux locaux d'intervention sur réseaux structurants et ouvrages et de renouvellement des canalisations est adoptée selon le tableau en annexe au présent rapport.

Article 2 :

D'autoriser M. le président, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire précitée, à opérer des substitutions dans la programmation en cas d'urgence et de mise en sécurité, sous réserve d'en informer le Conseil de Communauté.

Article 3 :

Que les dépenses sont imputées sur les crédits ouverts :

- au budget principal au chapitre 23, compte 2315, opérations n° 05P134O001 «Fonds d'interventions réseaux structurants - ouvrages EP» - Nature analytique - «2315 - Installation matériel et outillage techniques en cours - 831 - Aménagement des eaux» et 05P134O003 «Schéma Directeur renouvellement réseaux EP» - Nature analytique - «2315 - Installation matériel et outillage techniques en cours - 831 - Aménagement des eaux»,

- au budget annexe assainissement au chapitre, 23, compte 2315, opérations n° 21P008O001 «Développement des réseaux locaux » (FIC) - Nature analytique - «2315 - Immos corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques», 21P008O002 «Développement des réseaux locaux » (Fonds conjoncturel) - Nature analytique - «2315 - Immos corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques» et 21P008O006 «Schéma Directeur renouvellement réseaux» - Nature analytique - «2315 -Immos corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 FÉVRIER 2014**

PUBLIÉ LE : 12 FÉVRIER 2014

M. JEAN-PIERRE TURON